

UNE DOUBLE CONDAMNATION À "CHANGÉ" (COMMUNE DE SAINT-PIAT, EURE-ET-LOIR)

Dominique JAGU *

*Le vrai tombeau des morts,
c'est le cœur des vivants*
PÉRICLÈS

Mots clefs : CONDAMNATION, DOLMEN, EURE-ET-LOIR, FUNÉRAIRE/POST-FUNÉRAIRE

Résumé

La fouille du site mégalithique de "Changé" à Saint-Piat en Eure-et-Loir a montré que des dolmens extrêmement proches l'un de l'autre pouvaient avoir des fonctions complémentaires : sépulcrales et culturelles. Différents dans leur architecture et leur contenu, ils ont aussi été l'objet d'une histoire funéraire et post-funéraire bien distincte.

Schématiquement, les deux phases principales de l'évolution des lieux se terminent chacune par une condamnation : d'abord condamnation du sépulcre, puis condamnation de l'espace de mémoire qui lui a succédé. C'est le phénomène de double condamnation : condamnation des individus, puis celle des monuments.

La volonté des Néolithiques de faire « disparaître » les traces de leurs pratiques funéraires pourrait être un début d'explication de l'état de mauvaise conservation apparente dans lequel se trouvent de nombreux mégalithes.

Abstract

A double condemnation at Changé Saint-Piat (Eure-et-Loir)

(*Keywords* : CONDEMNATION, DOLMEN, EURE-ET-LOIR, FUNERARY/POST-FUNERARY)

The excavation of the megalithic site at "Changé" at Saint-Piat, Eure-et-Loir, has revealed that adjacent dolmens could have complementary functions, i.e., burial and religious. Differing in architecture and contents, their history as funerary and post-funerary monuments was also quite distinct.

Globally speaking, the two main phases of evolution of the site both came to a close with a condemnation : that of the place of burial first, then that of the memorial space that succeeded it. This is the double condemnation phenomenon ; condemnation of the individuals interred, followed by that of the monument itself.

The manifest desire of the Neolithic populations to make all trace of their funereal practices « disappear » might help to explain the apparent mediocre state of conservation seen in many megaliths today.

Zusammenfassung

Die Ausgrabung des Megalithfundplatzes von "Changé" (Saint-Piat, Eure-et-Loir) hat gezeigt, dass sehr dicht aneinanderliegende Dolmen komplementäre Funktionen haben können : Bestattung und Totenkult. Sie unterscheiden sich nicht nur in ihrer Achitektur und ihrer Nutzung, sondern auch in ihrer Geschichte als Bestattungsort und Kultort nachfolgender Riten.

Schematisch betrachtet enden beide Entwicklungsphasen mit einem Verschluss : zunächst der Verschluss des Grabes, dann die Aufgabe des Erinnerungsortes.

Es handelt sich um ein Phänomen des doppelten Verschlusses : der Verschluss der Toten und der Grabmäler. Der Wille der Neolithiker, die Spuren ihres Totenbrauchtums "verschwinden" zu lassen, könnte in dem scheinbar schlechten Erhaltungszustand, in dem sich zahlreiche Megalithgräber befinden, eine Erklärung finden.

* BP 37

15 rue Saint-Pierre
F - 28 130 MAINTENON

DES DOLMENS POUR LES MORTS ET LES VIVANTS

Que s'est-il passé aux dolmens de "Changé" près de Saint-Piat, en Eure-et-Loir, entre 4500 et 2500 ans avant Jésus-Christ ?

Certains de ces monuments ne sont connus que depuis deux siècles (BOISVILLETTE DE, 1864 ; LEGAY, 1866 ; MORTILLET DE, 1877), et le dernier a été découvert en 1924 par des chercheurs locaux. En fait, il semble bien que l'histoire de la découverte de ces mégalithes reflète leur histoire particulière (RENAUD, 1996) : s'ils n'ont été découverts et compris que récemment, c'est qu'il apparaît qu'il y avait probablement une volonté délibérée des Néolithiques de la vallée de l'Eure de les dissimuler, de les rendre en quelque sorte inaccessibles à leurs successeurs.

La notion de condamnation des sépultures collectives néolithiques se complique à "Changé" car il existe un complexe funéraire qui associe plusieurs monuments, dont le rôle de chacun est particulier. En 18 campagnes de fouilles programmées, nous avons pu reconstituer l'histoire de ces monuments et, par là même, l'histoire des hommes qui les ont construits, utilisés, condamnés, transformés, avant de les abandonner.

Situé sur une confluence entre l'Eure et un ancien ruisseau aujourd'hui disparu (JAGU, HOLLIER-LAROUSSE, KERMORVANT, MOURAIN & RENAUD, 1993), le site de "Changé" s'étend dans la vallée sur une bande de grave sableuse de 250 mètres de longueur (fig. 1). Du nord au sud, on distingue le menhir dit du "But de Gargantua" (menhir qui se trouve rigoureusement en regard d'un haut fond de l'Eure ; est-ce un gué ?), au centre trois monuments : le dolmen du "Berceau" qui possède de rarissimes gravures de tradition armoricaine obtenues par piquetages sur deux parois (ALLAIN & PICHARD, 1974), le dolmen "Petit" (découvert par Léon Petit en 1924), le menhir "Petit" et, enfin, au sud le dolmen dit de "La Grenouille". Ce sont les trois monuments du centre (le dolmen du "Berceau", le dolmen "Petit" et le menhir "Petit"), mais surtout leur périphérie sur 300 m² qui ont fait l'objet d'une fouille approfondie.

Publiés plusieurs fois (JAGU, 1988, 1990, 1994, 1995, 1996 ; JAGU & RENAUD, 1991 ; JAGU & MOURAIN, 1995 ; JAGU, BLUM & MOURAIN, 1995), nos résultats ont essentiellement démontré qu'il existait une stratigraphie autour de ces monuments, et donc une succession d'activités liées aux pratiques funéraires de ces populations. Nous avons également pu montrer que les deux dolmens (le "Berceau" et le "Petit"), qui sont construits à moins d'un mètre l'un

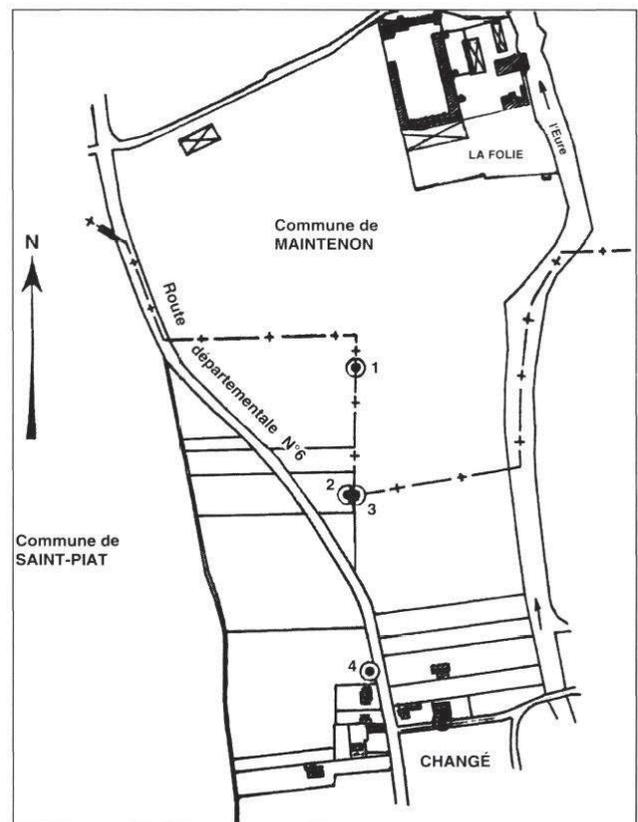


Fig. 1 : le site mégalithique de "Changé" à Saint-Piat (Eure-et-Loir) ; 1 - menhir du "But de Gargantua" ; 2 - dolmen "Petit" ; 3 - dolmen du "Berceau" ; 4 - dolmen de "La Grenouille".

de l'autre avaient des vocations originelles différentes. Si le dolmen "Petit", qui a livré en 1924 les ossements d'une douzaine d'individus, est incontestablement un dolmen sépulcral (fig. 2), il n'en est pas de même pour son voisin immédiat. Le dolmen du "Berceau" ne nous a fourni aucun ossement humain, pas la moindre esquille, même entre les dalles de calcaire formant le sol de la chambre. Son architecture n'est pas la même : c'est un dolmen régulier, ouvert sur les côtés, et il n'est pas recouvert de blocs de calcaire (cairn), comme le "Petit".

La différence architecturale, associée au contenu des monuments nous a très vite fait penser que nous avions affaire à des dolmens dont les vocations n'étaient pas identiques. La chronologie des événements et des témoignages archéologiques mis au jour nous amène à croire que le dolmen "Petit" était un dolmen sépulcral, tandis que le "Berceau" un dolmen à vocation culturelle. En résumé, le site de "Changé" a la particularité d'être autant un espace funéraire pour les morts que pour les vivants.

LES INHUMÉS

Orthostates et dalles de couverture sont en grès local, mais certains éléments de couverture

proviennent de 4 kilomètres du site. Sur le sol, dallage construit en plaquettes de calcaire.

Le plan de répartition (BAUDOIN, 1925 et 1930 ; PETIT & LECCEUR, 1925) de la douzaine de squelettes du dolmen "Petit" (1) montre une organisation interne : individus rangés parallèlement, espace vide et/ou couloir. Signalons que le fouilleur de l'époque a trouvé un collier composé d'une vingtaine de dents perforées de renards à proximité d'un rachis cervical (fig. 2). Compte tenu des méthodes de fouilles de l'époque (bonnes quand même pour ce début de l'archéologie funéraire), notons avec satisfaction que l'auteur du rapport de fouilles (toujours Léon Petit) ne signale pas de perturbations, du genre tas d'ossements. Au contraire, avec toutes les réserves d'usage, il semble bien que les connexions anatomiques devaient être suffisamment nombreuses et pertinentes pour que Léon Petit le remarque. Nous serions donc bien en présence d'inhumations primaires. La présence de calcite sur les faces internes des orthostates (JAGU & VAN VLIET-LANOE, 1991) a pu nous montrer que ce monument était colmaté par des blocs de calcaire. Il en est de même pour la dalle de couverture qui supportait elle aussi un amoncellement de blocs de calcaire. Le dolmen était donc étanche, fermé. Obscurité, température et hygrométrie créent toutes les conditions pour obtenir un caveau digne de ce nom. Enfin le matériau choisi n'était pas dû au hasard. Ces blocs blancs de calcaire devaient faire contraste avec le contenu obscur de la sépulture.

LES VIVANTS

Si le dolmen du "Berceau" est situé à moins de 2 mètres de celui du "Petit", son architecture est différente (fig. 3, page suivante). De forme rectangulaire, il possède deux orthostates jointifs de fond, ceux qui sont gravés, et deux autres de façade qui sont séparés par un espace de 40 centimètres, puis deux orthostates (un de chaque côté), qui ne peuvent fermer à eux seul l'espace latéral. Devant ce dolmen il existe une petite fosse. Pas de trace de calcite sur les parois. Dans ces conditions le dolmen était ouvert. Pas la moindre esquille osseuse. C'est pour toutes ces raisons que nous pensons que ce monument n'avait pas une vocation sépulcrale. Il devait naturellement avoir des relations avec le site funéraire. Son usage est donc probablement destiné aux vivants dans le cadre d'un rite funéraire bien établi.

LA PREMIÈRE CONDAMNATION

Les traces de calcite sur les faces internes du dolmen Petit ne peuvent se former qu'en espace vide. Or aujourd'hui, la chambre funéraire était comblée par un matériau local (la grave sableuse ou ballast). Nous avons pu démontrer que la dalle

(1) — Datations par Tandétron de fragments osseux provenant du dolmen "Petit" : Tan-Gif 91 091 : 5230 +/- 110 PB, soit l'intervalle 4336 — 3770 ans calibré BC. ; Tan-Gif 92 352 : 5470 +/- 90 BP, soit l'intervalle 4498 - 4066 ans calibré BC.

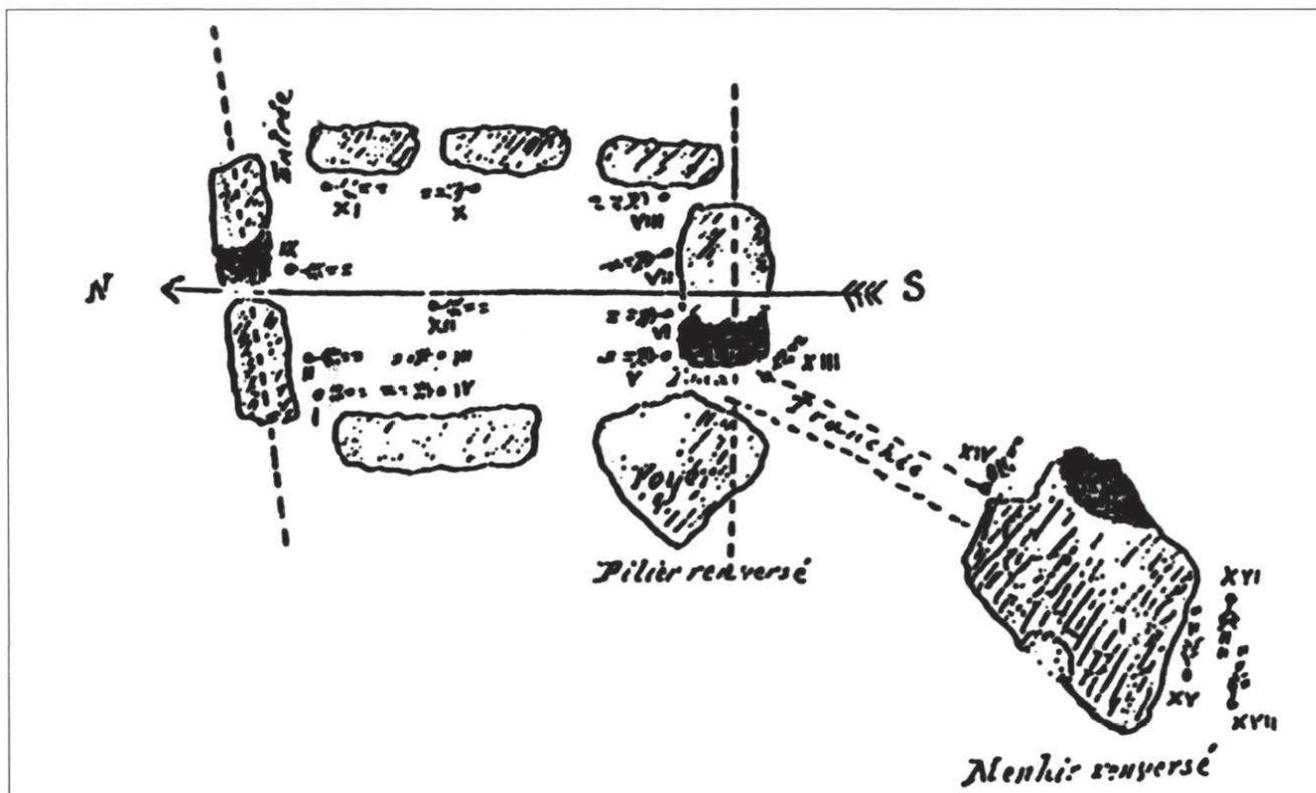


Fig. 2 : dolmen et menhir "Petit" fouillés en 1924 et publiés en 1925.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 3 : construction et utilisation des dolmens du "Berceau" et "Petit" (*dessin de Jean-MARC MOURAIN*).

de couverture avait été déplacée à 6 mètres du dolmen et érigée verticalement en menhir. Les blocs de calcaire qui la recouvraient ont été récupérés et disposés en cercle à 1,80 mètre/2 mètres des parois du dolmen. C'est à l'intérieur de parement que les Néolithiques ont mis en place un tumulus de ballast qui obture ainsi la chambre sépulcrale. Les sommets d'orthostates ont été débités pour réduire leur hauteur. Le dolmen perd sa fonction de sépulture. C'est la première condamnation. Elle s'est faite par modification et déplacement des éléments de construction, quelques deux cents à trois cents ans après (fig. 4).

À ce moment, les individus sont littéralement ensevelis dans un matériau de comblement. Une autre modification structurelle du dolmen, soigneusement étudiée, rend cet isolement plus « perméable » : dans l'angle nord-est du dolmen, un orthostate est arraché et roulé à l'extérieur. Léon Petit voyait dans cet espace en 1924 l'entrée du dolmen. Un couloir formé de blocs de calcaire empilés est construit, traversant le tumulus de ballast. À noter, et cela est important, que les deux murets de calcaire ne peuvent "tenir" par leurs propres moyens : leur empilement est trop instable. Ils ont donc été « construits » en même temps que le ballast était apporté sur le site. Ce couloir virtuel relie à travers la masse de sable l'intérieur du dolmen à l'extérieur, c'est-à-dire qu'il assure une liaison entre le monde des morts et celui des vivants. Des orthostates ont été couchés, la majorité a eu leur sommet débité, moyen efficace pour diminuer le volume à ensevelir.

Cette première condamnation n'est donc pas au sens strict définitive. Le monument et son contenu ne sont pas abandonnés. Il existe une volonté que ce sépulcre, et/ou ce qu'il contient ou représente survive au dépôt des corps, tout en en le rendant inutilisable.

Un large fossé (3,40 m), peu profond (0,60 m), forme un demi-cercle autour du dolmen "Petit" en forme de fer à cheval centré sur la paroi rectiligne du "Petit". Rempli exclusivement d'argile, il contient également des fragments de charbons de bois qui ont fourni une datation un peu large pour être exploitée (2).

LES MONUMENTS AUX MORTS

À ce stade, il existe trois monuments : le dolmen du "Berceau" encore intact, le dolmen "Petit" sous son tumulus de ballast, et son menhir (ex-dalle de couverture). Ces trois mégalithes sont entourés par une large couronne constituée de gros moellons de silex qui, l'analyse de la fouille est en cours, semble bien représenter les restes d'une structure circulaire, d'où émergeaient quelques structures en élévation. De nombreux témoins négatifs, de toutes formes (circulaires, en fer à cheval, ovales), des effets de parois parsèment ce niveau. En soit cette couronne peut être considérée comme un monument.

(2) — Datation par C 14 de charbons de bois trouvés dans le fossé : C 14-Gif 7864 : 4780 +/- 350 BP, soit l'intervalle 4350 — 2600 ans calibré BC.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 4 : condamnation du dolmen "Petit" (*dessin de Jean-Marc MOURAIN*).

Rappelons que cette structure circulaire recouvre très précisément un fossé comblé par de l'argile dans lequel nous avons retrouvé des fragments de charbons de bois. Il n'y a pas de discontinuité dans cet amoncellement de moellons et nous nous demandons si l'accès à l'intérieur de cette surface ne se faisait pas en passant par le dolmen du "Berceau" (fig. 5).

Cette époque est celle qui associe donc le dolmen cultuel (le "Berceau") au dolmen condamné (le "Petit") et son menhir qui peut être considéré comme indicateur. Des restes d'une occupation sont révélés : tessons de poteries de facture chasséenne, et surtout une vaste surface de près de 10 mètres carrés au sud du dispositif, sur et à

l'extérieur de la couronne, où reposent plus de 30 000 éclats de silex taillés (JAGU & CARON, 1998). À peine une demi-douzaine est retouchée... Une première analyse fait apparaître des amas plus ou moins épais. Quelle est la signification d'un tel amas, d'autant que la fouille précise a permis de récupérer des milliers d'esquilles ? Cela signifie en tout cas que cette activité de taille de silex s'est faite sur place. Les Néolithiques ont donc apporté à cet endroit, en plusieurs fois, des rognons de silex qu'ils ont ensuite débités dans un espace restreint.

Une activité s'est produite sur ce site funéraire. Des vivants sont venus et revenus sur les lieux qui avaient pourtant été partiellement fermés. C'est la notion de monument aux morts que nous voulons

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 5 : espace funéraire post-sépulcral des dolmens du "Berceau" et "Petit" (*dessin de Jean-Marc MOURAIN*).

développer à ce stade de l'histoire du site. À sa façon aussi ce site est isolé du « reste du monde » par sa couronne, barrière entre le passé et le présent : c'est l'espace funéraire post-sépulcral.

LA DEUXIÈME CONDAMNATION

La durée d'utilisation de ce monument aux morts nous est inconnue. Mais pour des raisons qui nous échappent pour l'instant, les Néolithiques de "Changé" ont décidé de ne plus l'utiliser. Mais là aussi, au lieu de l'abandonner, ils ont volontairement

et délibérément transformé les lieux et les monuments pour les rendre inaccessibles et inutilisables. C'est la deuxième condamnation. Cela a consisté en un basculement du menhir sur le sol, et à la fracture de la dalle de couverture du "Berceau" (à l'aide de boîtes de débitage creusées dans le grès), après extraction des orthostates latéraux.

Enfin et surtout, la totalité de la surface précédente occupée par le monument de mémoire est recouverte par un vaste tumulus composé de terre et de silex concassés de module moyen (10 à 20 cm). De

forme légèrement elliptique, il fait 25 mètres dans sa plus grande longueur pour 20 mètres dans sa largeur. Dans sa phase primaire, il devait au moins recouvrir les restes du "Berceau" et le tumulus du "Petit" soit une épaisseur de 1,80 mètre minimum. C'est un travail considérable qui rend le site inutilisable. Seul apparaît une motte de terre au milieu de la plaine, isolant de façon définitive le monde des morts de celui des vivants (fig. 6).

Toutes les traces passées d'occupation funéraire ont disparu : dolmens, menhir, aménagements périphériques, amas de taille de silex. En fait les Néolithiques de Changé ont vraisemblablement voulu en fossilisant le site lui permettre de traverser les siècles sans encombre. Et l'on peut affirmer que ce souhait a été exhaussé : les monuments n'ont été redécouverts que 60 siècles plus tard, et encore par des archéologues, dont on peut penser que c'est le

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 6 : condamnation finale des dolmens du "Berceau" et "Petit" (*dessin de Jean-Marc MOURAIN*).

métier. Entre-temps, seuls des Mérovingiens auront troublé ce monument néolithique, en y installant une nécropole (BILLARD, CARRÉ, GUILLON & TREFFORT, 1996 ; PECQUEUR, 1998).

EN GUISE DE CONCLUSION

Les dolmens de Changé méritent une attention particulière dans leur lecture. C'est un des rares sites où cohabitent des dolmens dont les fonctions sont à la fois différentes et complémentaires.

Des générations de Néolithiques ont conçu, construit, transformé, et condamné deux fois leur nécropole. Ceux qui ont clos le site étaient habités d'une volonté de conserver pour leurs défunts une signification qui devait perdurer au-delà des siècles.

On perçoit à travers la fouille de ces monuments une « mise en scène » qui est parfaitement arrangée. L'organisation chronologique et spatiale des vestiges induit une volonté de créer sur place plus qu'une simple sépulture collective. La permanence funéraire des lieux pendant une longue période par une transformation des monuments et de leur environnement traduit un esprit qui forcément peut s'apparenter à des rites religieux.

Les pratiques funéraires des Néolithiques sont sûrement plus complexes qu'on ne le pensait jusqu'à présent.

Une autre réflexion nous est venue au fil des campagnes de fouilles : les destructions apparentes que nous observons sur les mégalithes semblent bien être dues aux descendants directs de ceux qui les ont construits. La volonté de les dissimuler s'impose. Dans ces conditions, et heureusement pour nous, il doit bien rester d'autres sépultures collectives néolithiques qui doivent encore attendre les archéologues.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIN J. & PICHARD B. (1974) — « Le dolmen du "Berceau". Étude complémentaire ». *Bulletin de la Société Préhistorique française (SPF)*, tome 71, n° 3, Paris, p. 77-84.

BAUDOIN M. (1925) — « Les affections des dents du dolmen "Petit" à Changé-en-Saint-Piat près de Maintenon (Eure-et-Loir) », *La Semaine Dentaire*, Paris, p. 114-121.

BAUDOIN M. (1930) — « Les os humains du dolmen "Petit" à Changé-en-Saint-Piat (Eure-et-Loir) », *La Médecine internationale Illustrée*, Paris, p. 151-195.

BILLARD C., CARRÉ F., GUILLON M. & TREFFORT C., en collaboration avec JAGU D. & VERRON G. (1996) — « L'occupation funéraire des monuments mégalithiques pendant le haut Moyen Âge. Modalité et essai d'interprétation », *Bulletin de la SPF*, tome 93, n° 3, Paris, p. 279-286.

BOISVILLETTE de (1864) — *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*.

JAGU D. (1988) — « Le site mégalithique de "Changé" (Eure-et-Loir) », *Bulletin de la SPF*, tome 85, n° 9, Paris, p. 266.

JAGU D. (1990) — « Processus de condamnation sur le site mégalithique de "Changé" à Saint-Piat (Eure-et-Loir) », *Résumé de communication. Journée archéologique de Bretagne et Journée décentralisée de la SPF*, Rennes le 27 octobre 1990, p. 13-16, 2 plans.

JAGU D. (1994) — « Les mégalithes de "Changé" à Saint-Piat : des dolmens pour les morts, mais aussi pour les vivants », *Comité archéologique d'Eure-et-Loir*, Maintenon, p. 25-32.

JAGU D. (1995) — « Deux dolmens et un menhir, ou l'espace monumental post-funéraire de "Changé" à Saint-Piat (Eure-et-Loir) », *Pré-actes du Colloque de Cergy-Pontoise, du 13 au 15 juin 1995, Monumentalisme et sépultures collectives*, p. 50-53.

JAGU D. (1996a) — « Construction et destruction d'un dolmen à "Changé", Saint-Piat (Eure-et-Loir) », *Actes du XVIII^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon 1991, Revue archéologique de l'Est, 14^e supplément*, p. 477-482.

JAGU D. (1996b) — « Deux dolmens et un menhir... ou l'espace funéraire post-sépulcral de "Changé" à Saint-Piat (Eure-et-Loir) », *Bulletin de la SPF*, tome 93, n° 3, Paris, p. 413-417.

JAGU D. & RENAUD J.-L. (1991) — « Le site mégalithique de "Changé". Quinze années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir », *Comité archéologique d'Eure-et-Loir*, Maintenon, p. 77-85.

JAGU D. & VAN VLIET-LANOË B. (1991) — « Intérêts des dépôts calcifiés : l'exemple des dolmens de "Changé" à Saint-Piat (Eure-et-Loir) », *GDR 742 du CNRS : méthodes d'étude des sépultures*. Saintes, p. 57-62.

JAGU D., HOLLIER-LAROUSSE A., KERMORVANT A. MOURAIN J.-M., RENAUD J.-L. (1993) — « Méthodes de prospections appliquées sur le site mégalithique de "Changé" à Saint-Piat (Eure-et-Loir) », *Revue archéologique du Centre*, tome 32, p. 7-23.

JAGU D. & MOURAIN J.-M. (1995) — « Saint-Piat, "Changé" (Eure-et-Loir). Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest », *Allées sans retour*, Édition Errance, Paris, p. 210-212.

JAGU D. & CARON M. (1998) — « J'irai tailler sur vos tombes... ou les amas de débitage à proximité des dolmens de "Changé" à Saint-Piat (Eure-et-Loir) », Journée d'information du 14 novembre 1998. Association Internéo, *Internéo*, 2, p. 171-179.

JAGU D., BLUM B. & MOURAIN J.-M. (1998) — *Dolmens et menhirs de "Changé" à Saint-Piat (Eure-et-Loir), témoins archéologiques des rites et pratiques funéraires des premiers agriculteurs beaucerons*. Publication ARCHEA, 24 p.

LEGUAY L. (1866) — *Notice sur les monuments (dits druidiques) et les sépultures de Maintenon (Eure-et-Loir)*. Séance du 5 février 1865, *Bulletin de la Société d'Archéologie, de Sciences, Lettres et Arts du département de Seine-et-Marne*, 19 p.

MORTILLET G. de (1877) — « Sur une excursion archéologique à Maintenon », Séance du 5 avril 1877, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 257.

PECQUEUR L. (1998) — *La nécropole de "Changé" (Eure-et-Loir) : la réoccupation d'un site funéraire mégalithique. Approche archéologique et anthropologique*. Mémoire de Maîtrise. Université de Paris I, 2 tomes.

PETIT L. & LECOEUR E. (1925) — « Découverte d'un nouveau dolmen et d'un nouveau menhir dans la nécropole néolithique de "Changé", commune de Saint-Piat (Eure-et-Loir) », *Bulletin de la SPF*, Paris, p. 43-44.

RENAUD J.-L. (1996) — « Histoire archéologique du site mégalithique de "Changé" à Saint-Piat Maintenon (Eure-et-Loir). Des druides aux Néolithiques en passant par le Déluge et les étoiles... ou deux siècles de regards et de recherches sur un site vieux de plus de 6000 ans », *Bulletin de la SPF*, tome 93, n° 3, Paris, p. 301-311.